

Gouvernement du Québec Députée de Bourassa-Sauvé Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Québec, le 14 janvier 2010

Monsieur Pierre Renaud Président Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Édifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet de construction de la voie de contournement de Rouyn-Noranda – route 117 par le ministère des Transports et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 8 février 2010.

Je joins à la présente la demande d'audience publique qui m'a été adressée concernant ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LINE BEAUCHAMP

p. j.

Télécopieur: 514 864-8503